

2- SENTIER DU LAPIN BLANC

D/A - Face à la mairie, emprunter le chemin à droite de la bâtisse et se diriger vers le porche de l'église. Une fois le porche de l'église traversé, tourner à droite et s'engager sur le chemin herbacé. Arrivé au bout de ce chemin, en profiter pour découvrir le verger pédagogique de Mesnil-Saint-Père sur la gauche puis revenir au croisement. Filer tout droit puis, à une centaine de mètres, tourner à droite pour remonter la Voie du Rang (chemin face au panneau pédagogique sur la faune du bocage).

1 - Arrivé au bout de la ruelle, tourner sur la gauche puis prendre le petit chemin (Ruelle des Oies) à gauche de la bâtisse blanche à pans de bois. Au bout, réitérer la même opération que précédemment en tournant à gauche puis à droite sur le chemin herbacé (Ruelle des Vignes).

2 - Au croisement, tourner sur la droite, Place du Lavoir, puis après avoir passé la petite mare, tourner à gauche. S'engager ensuite à droite, Rue Yvonne Martinot.

3 - Au niveau de la grange à pans de bois jaune, prendre le petit chemin herbacé sur la gauche puis, au bout, tourner à droite. Remonter la rue sur 80 m environ, et bifurquer à gauche sur le chemin herbacé face à la grange en brique. Au prochain croisement, s'engager à gauche dans la Rue du Champ d'Honneur puis au bout, tourner à droite direction le lac.

4 - Une fois sur les berges du lac, prendre à gauche en épingle et longer le lac sur environ 350 m. Face au panneau pédagogique sur Mesnil-Saint-Père en 1963, prendre le chemin herbacé derrière, longer le verger pédagogique puis regagner la mairie (**D/A**).



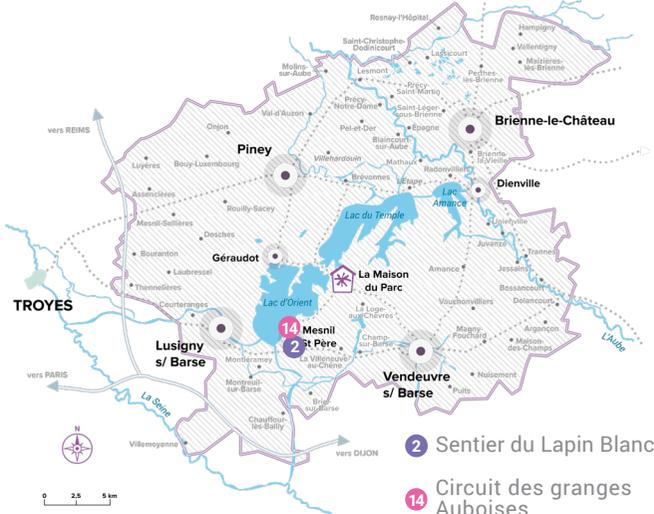
BALISAGE DU CIRCUIT

SUIVRE LE LAPIN BLANC

Ce sentier d'interprétation a été aménagé et est géré par la commune de Mesnil-Saint-Père.

Retrouvez-nous, entre lacs et forêts, au coeur d'un territoire au patrimoine naturel exceptionnel !

- En venant de PARIS : A5 sortie 23 « Thennelières »
- En venant de DIJON : A5 sortie 22 « Magnant »
- En venant de LILLE/REIMS : A26 sortie 21 « Vallée de l'Aube »



BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

Pour tout renseignement ou réservation :

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc – 10220 PINEY

+33 (0)3 25 43 38 88

info@pnrfo.org

Suivez notre actualité sur Facebook

www.pnr-foret-orient.fr



Troyes Champagne Métropole et les 58 communes du Parc



Parc
naturel
régional
de la Forêt d'Orient



MESNIL-SAINTE-PÈRE

2 SENTIER DU LAPIN BLANC

Départ : Mairie de Mesnil-Saint-Père

Distance : 3.3 Km

Durée : 1H

Chemins non-revêtu : 72.6%

14 CIRCUIT DES GRANGES AUBOISES

Départ : Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père

Distance : 8.2 Km

Durée : 2H

Chemins non-revêtu : 66.8%



Randonnée n°2121780



Randonnée n°2123861

Consulter la randonnée sur visorando ou sur notre site internet : pnr-foret-orient.fr

14- CIRCUIT DES GRANGES AUBOISES

D/A Dos à la Maison des Lacs, partir à droite en direction du port. Après la jetée du port, franchir la barrière et continuer tout droit sur la digue qui assure la stabilité du Lac d'Orient.

1 - Franchir la barrière à gauche en direction de l'église pour s'éloigner de la digue et cheminer entre les vergers. À l'église, obliquer à gauche, aller au fond de la cour et prendre à droite de la maison en suivant le Lapin Blanc.

2 - Au bout du chemin bordé de haies, tourner à droite puis de nouveau à droite dans le chemin creux pour franchir les caillebotis.

1 - Traverser la rue principale et prendre le trottoir vers la gauche puis assez rapidement l'allée en cailloux sur la droite.

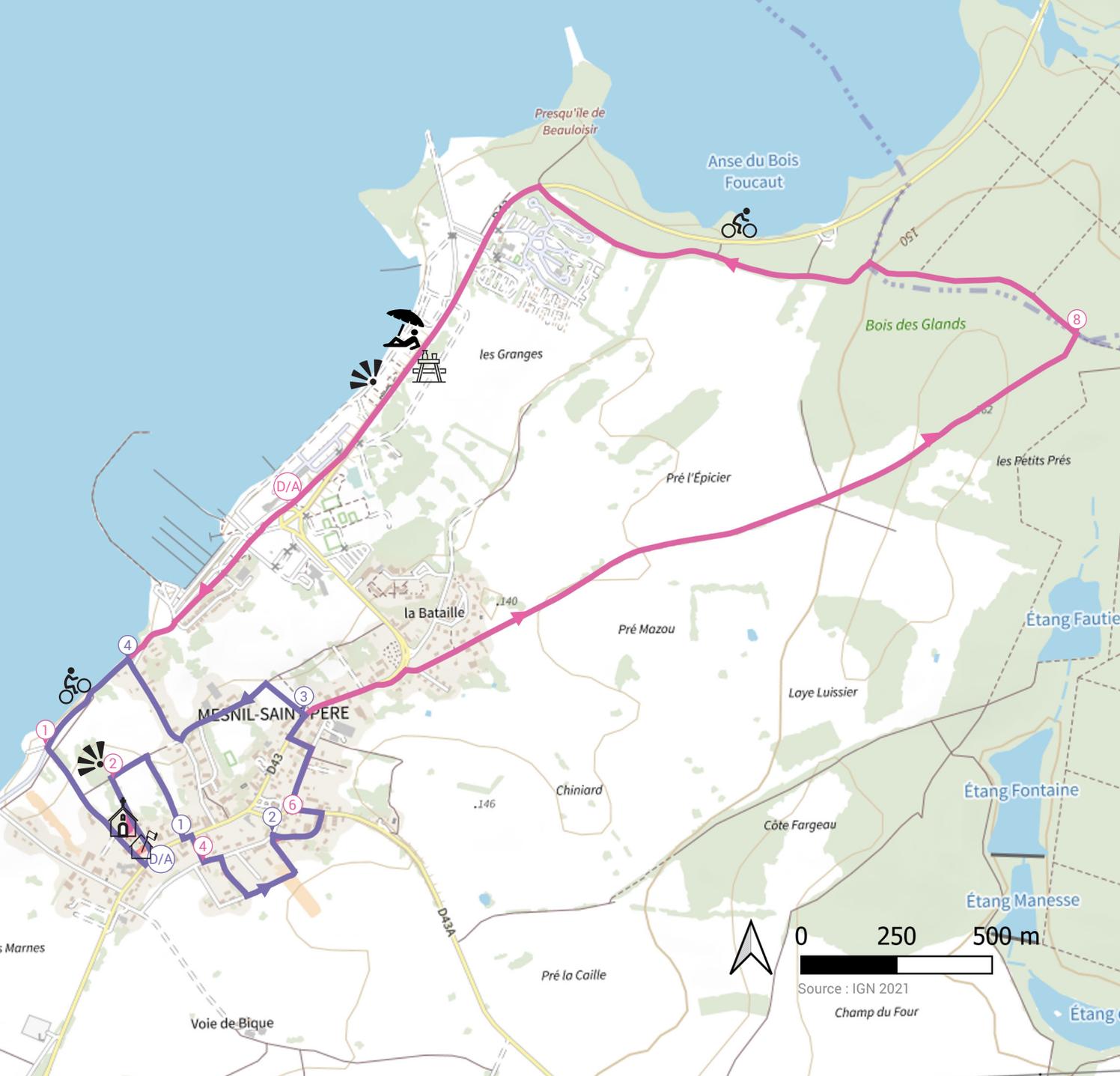
4 - Suivre la Petite Rue vers la gauche puis tourner à droite dans la Ruelle des Vignes. Continuer sur le chemin de terre et tourner à gauche.

2 - Revenu dans la rue, appuyer à droite sur la Place du Lavoir, passer devant la mare et tourner à gauche.

6 - Derrière le manoir et la grange, prendre à droite la Rue Yvonne Martinot et tourner à gauche au premier chemin à côté d'une grange.

3 - De retour dans la rue principale, bifurquer à droite et rester sur le trottoir de droite (quitter le Lapin Blanc). Entrer à droite dans l'impasse Rue de l'Orient et continuer tout droit pour emprunter un chemin blanc qui traverse la campagne en direction de la forêt.

8 - Au carrefour forestier, tourner à gauche pour revenir vers la plage. Au bout du chemin, traverser la RD43 pour suivre le bas-côté droit de la route puis l'espace en herbe. Traverser le parking pour retrouver le sentier piétonnier le long de la plage jusqu'à la Maison des Lacs (**D/A**).



BALISAGE DU CIRCUIT

 BONNE DIRECTION

 TOURNER À DROITE

 MAUVAISE DIRECTION

 TOURNER À GAUCHE

LÉGENDE

 Eglise  Mairie  Voie verte  Plage  Point de vue - Panorama  Table de pique-nique

Ce circuit est balisé par l'association des Randonneurs du Briennois partenaires du PNR de la Forêt d'Orient.